

Commune de  
Vigneux-de-Bretagne

Date de convocation :  
22 mai 2018

Nombre de conseillers :  
- en exercice : 29  
- présents : 25  
- votants : 29

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Joseph BÉZIER, Maire.

**Présents :**

BÉZIER Joseph, MAILLARD Martine, LE DORZE Bertrand, DAVID Philippe, FRANCO Gwënola, LEGOUX Patrick, CROM Gaëlle, LAMIABLE Patrick, BOUIN Sylvie, ALLAIN Dominique, CADOT Véronique, ROLLAND Guillaume, JOLY Chantal, BRETESCHE Julien, HAMON Jean-Yves, PLASSARD Vincent, DURANCE Émilie, VINCE André, DELÂTRE Christophe, DUBOIS Marie-Christine, DARROUZÈS Didier, GOUJON Anne, PORTIER Joël, COSNARD Maïté, MIOT Bruno

**Absents excusés :**

Sandrine PLONEIS-MENAGER pouvoir à Gaëlle CROM  
Céline GAVELLE pouvoir à Gwënola FRANCO  
Sylviane RIOU pouvoir à Sylvie BOUIN  
Nathalie MERCIER pouvoir à Philippe DAVID

**Secrétaire de séance :** Patrick LAMIABLE

**Dénomination de voies**

Réf. : 2018-051

M. Philippe DAVID, Adjoint délégué, propose, après examen en commission, les dénominations de voies suivantes :

- **Impasse Gutenberg** : voie unique en impasse du lotissement "Les Jardins de Chloé", prenant son origine rue Anne de Bretagne.
- **Impasse des Colibris** : voie unique en impasse du lotissement "Bd du Général de Gaulle", prenant son origine boulevard Charles de Gaulle.

Après en avoir délibéré par 29 voix pour, le Conseil municipal décide :

- D'adopter les dénominations de voies proposées ;
- De donner pouvoir à M. le Maire ou à l'Adjoint délégué pour signer tout document concernant cette affaire.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa réception en Préfecture, soit de sa publication.

Acte reçu en Préfecture le **12 JUIN 2018**

Publié le **12 JUIN 2018**

Pour copie conforme  
A Vigneux-de-Bretagne,  
Le 11 juin 2018  
Le Maire,  
**Joseph BÉZIER**

